

PROJET de PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU LAC LOVERING TENUE LE 4 AOÛT 2018 À 9H00 À L'HÔTEL DE VILLE DU CANTON DE STANSTEAD 778 CHEMIN SHELDON

Étaient présents : 73 personnes ont signé le registre des présences et quelques autres se sont également jointes à l'assistance

Ordre du jour :

Ouverture de l'assemblée

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA de juillet 2017
4. Rapport du président
5. Le rapport d'activités
6. Les sujets des membres
7. Priorités 2018-2019
8. Adoption des états financiers 2017
9. Élections au Conseil d'administration
10. Remerciements et levée de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Société, madame Lucie Borne, souhaite la bienvenue à tous à la 48^{ème} AGA de la Société et les remercie de leur participation. Elle présente les invités d'honneur, madame la maire de Canton de Stanstead, Francine Caron Markwell et madame Diane Pelletier, conseillère à la ville de Magog.

Madame la maire remercie la Société de son bon travail et souhaite un bon succès au projet de toiles de jute.

Madame Diane Pelletier comme responsable du environnemental à Magog remarque que la préoccupation grandissante pour la protection de l'environnement.

La présidente de la Société, madame Lucie Borne, félicite le camp Wilvaken qui fête sa 60^{ème} année de fondation, trois générations de la famille Willis ont veillé au bien être des jeunes campeurs. Fanny Mousset présente le camp ainsi que leur engagement envers la qualité de l'environnement. La salle applaudit cette grande contribution. Lucie Borne explique que la Société a soumis la candidature du camp comme candidat au prix d'excellence de la *Fondation estrienne en environnement*.

1. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Pierre Martineau que Constance Ramacieri soit nommée présidente d'assemblée.

Proposition AGA-18 #01 ; Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Pierre Martineau que Jacqueline Caboret soit nommée secrétaire d'assemblée.

Proposition AGA-18 #02 ; Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Dianne Tremblay et appuyé par Suzanne Cormier d'adopter l'ordre du jour.

Proposition AGA-18 #03 ; Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2017

La présidente d'assemblée rappelle la décision de l'AGA d'éliminer le papier aux assemblées. Ainsi, seules les propositions de l'AGA de l'année passée sont affichées sur la présentation Powerpoint qui accompagne la rencontre. Cependant, une version est disponible sur le site WEB de la SCLL.

Il est proposé par David Lemay et appuyé par Monique Martin d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 août 2017 sans modification.

Proposition AGA-18 #04 ; Adoptée à l'unanimité

4. Rapport de la présidente

Lucie Borne présente les membres de l'exécutif, en plus de la présidente, l'apport du vice-président, Jean-Noël Leduc dont la contribution des dernières décennies doit être soulignée, Pierre Martineau, trésorier et Jacqueline Caboret, secrétaire de la Société et suivi du site web.

Le groupe des novateurs, Richard Gervais, Catherine Gibeault, Josée Saint-Pierre et Colette Scalabrini, a avancé plusieurs dossiers pour faciliter les relations avec les membres. Le dossier ensemencement et nettoyage des ruisseaux a été mené de main de maître par André Bélanger. Yves Gosselin porte le dossier de la qualité de l'eau avec la précieuse contribution de Jean-Guy Bédard, André Henneuse gère la barrière de la descente des Tourterelles et soutient plusieurs projets. Constance Ramacieri produit les affiches des babillards et travaille sur des activités externes. Gaston Blain, qui a dû renoncer à participer au CA à cause de sa disponibilité limitée, a collaboré au projet gestion des vagues avec bleu Massawippi.

Lucie Borne mentionne que l'apport des autres collaborateurs est absolument essentiel à l'avancement des projets tels que le recrutement, le programme de surveillance des lacs (détection de cyanobactéries), le nettoyage des ruisseaux pour diminuer l'érosion et l'envasement du lac. Elle mentionne en particulier Luc Côté pour le projet de plate-forme d'envoi de l'infolettre, et Fernand Beauregard pour ses travaux sur le lac pour le projet bleu Massawippi, le contrôle des bernaches, les mesures de la qualité de l'eau du lac

Elle explique que les contraintes du ministère de l'environnement ont bloqué la technique d'installation des toiles de jutes par voie mécanisée à cause du type d'ancrage exigé ce qui n'a pas permis d'avancer le projet. Plusieurs autres dossiers ont été menés à bien pour 2017-2018 : mesure de la qualité de l'eau du lac, ensemencement, stérilisation des bernaches, nettoyage des ruisseaux, (à ce sujet, le nombre de nids a été inférieur aux autres années et le ministère de la faune fait l'hypothèse que la glace tardive a empêché la nidification sur les îles), les activités du comité de communication (recrutement, infolettre, FB...), la participation aux comités d'environnement de Canton de Stanstead et de Magog. une série de démarches ont été prises pour obtenir le soutien des groupes intéressés sur la gestion du myriophylle à épis, obtenir le certificat d'autorisation pour l'installation des toiles de jute au lac Lovering, et les actions pour amener le gouvernement à développer un plan national sur la gestion du myriophylle.

Lors de l'AGA 2017, une proposition adoptée demandait que le CA évolue la possibilité de mettre en place une cotisation multi-années. Le CA a analysé les démarches additionnelles ainsi que les impacts sur la cotisation, des risques de confusions, de la diminution des contacts avec nos membres, etc. Après l'analyse des avantages et inconvénients, cette option n'a pas été retenue.

Il est proposé par Benoit Deschamps et appuyé par Luc Bernier d'entériner le rapport de la présidente.

Proposition AGA-18 #05 ; Adoptée à l'unanimité

5. Rapport d'activités

Constance Ramacieri rappelle les champs d'intervention de la SCLL tels qu'énoncés dans le plan triennal de la SCLL, à partir desquels seront présentés les rapports d'activités :

- A. Intervenir sur les conditions naturelles qui influencent la qualité de l'eau
- B. Agir sur les comportements des riverains et des utilisateurs qui influencent la qualité de l'eau
- C. Intervenir sur les tributaires
- D. Assurer une présence soutenue auprès des membres

5.1 Intervention sur les conditions naturelles qui influencent la qualité de l'eau

La Société travaille à 2 niveaux, action locale et action au niveau gouvernemental.

- Action au niveau local

Catherine Gibeault explique que des sessions de sensibilisation offertes ont rejoint plusieurs usagers aux descentes de bateaux. Cela a montré que de nombreuses personnes ne connaissent pas le myriophylle à épis; nous y avons aussi présenté les affiches flottantes qui indiquent les herbiers. De nouvelles affiches indiqueront la présence de toiles de jutes.

Bertrand Scalabrin explique que 30 riverains se sont engagés dans le projet pour étendre des toiles de jute chez eux. Le certificat d'autorisation a été obtenu en juillet; nous soulignons la grande collaboration du MDDELCC (ministère de l'environnement et de la faune de Sherbrooke).

Nous aurons besoin de bénévoles pour réaliser l'ensachement de roches pour le projet, SVP donner vos noms à Constance Ramacieri.

- Action au niveau gouvernemental du projet de gestion du myriophylle à épi

Constance Ramacieri fait un rappel de l'historique de la première phase du projet de gestion du myriophylle à épi ainsi que les démarches menant à la création d'une alliance. La Société a tenu, à l'automne 2017, une première rencontre avec les associations des lacs dans lesquels se retrouve le myriophylle à épi. Il en est sorti une recommandation que les associations se joignent en collaboration afin promouvoir la mise sur pied d'un programme national de gestion du Myriophylle. É ce jour, environ 200 associations de lacs, de municipalités, de pêcheurs sportifs et de regroupements intéressés à la qualité de nos lacs se sont associés à la démarche.

L'Alliance visait un engagement budgétaire du gouvernement provincial ; ainsi une annonce récente parlait d'un montant de 8 millions de \$ qui seraient répartis entre les associations. Cependant, en juillet, une rencontre des associations demandait qu'un plan national soit développé.

Une question porte sur la réévaluation des herbiers, à savoir quand cela sera-t-il refait? Lucie Borne explique que cela n'est pas recommandé avant un délai de 3-5 ans.

Un commentaire porte sur le déplacement de certaines affiches; ne pourrait-on pas mettre plus de blocs de ciment? Brian Haine.

- Les activités d'analyse d'eau et de surveillance

Yves Gosselin présente les résultats des dix dernières années des analyses de la qualité de l'eau. *Pour le LAC* : il y a surveillance des cyanobactéries, de l'eau de baignade ainsi que la mesure de la transparence et oxygène dissout. Les résultats sont excellents.

Pour les tributaires : des échantillons permettent d'analyser le phosphore et les coliformes fécaux de l'eau des principaux tributaires à leur source et à leur embouchure afin de mieux localiser les sources potentielles de contamination et intervenir au besoin; de plus, nous chercherons à identifier s'il y a un lien entre les épandages, le phosphore et les éclosions de cyanobactéries. En complément, la ferme Côté collabore en payant certaines analyses de coliformes.

Yves Gosselin présente les résultats 2018 à ce jour. Il note qu'en 2018-2019 il s'ajoutera des mesures de concentration de matières en suspension (MES) pour les fossés. Constance Ramacieri demande ce qu'il en est de la moule zébrée? Yves Gosselin explique que des tests préliminaires indicatifs (une seule mesure) ont indiqué un taux de calcium trop bas pour la moule. Une question de monsieur Brian Haney porte sur la méthode de mesure du calcium et du pH de l'eau. Un membre suggère aussi que des tests de colorants soient faits si des fosses septiques sont douteuses.

5.2 Agir sur les comportements des riverains et des utilisateurs

- Les vagues surdimensionnées

Lucie Borne fait le point sur différentes activités mises en place pour contrer l’effet des vagues surdimensionnées. Dès l’été 2015, un document a été produit montrant les zones ayant moins d’impact sur l’érosion des rives. Un mémoire, Plaisance ou Déplaisance, a été déposé à madame Marie-Claude Bibeau et une subvention a permis d’initier un projet de mesure des impacts de l’érosion. Une étude est actuellement en cours au lac Lovering.

5.3. Agir sur les tributaires

- Le projet du ruisseau Roy

André Bélanger explique que les bénévoles ont consacré 218 heures de travail visant à contrôler l’érosion de ce tributaire. Il remercie en particulier, Luc et Christian Côté, Robert Guay, François Beauregard, Ivanhoé Frigon, Ghislain Bouchard, Pierre Dionne, Jean-Noël Leduc...

5.4. Assurer une présence soutenue auprès des membres

- Comité communication :

Josée Saint-Pierre explique que les communications de la Société ont pour objectif de transmettre des informations de qualité en quantité raisonnable et au moment opportun.

Le site Facebook de la Société compte une centaine d’abonnés.

Elle invite Luc Côté à présenter la nouvelle plateforme de l’infolettre; 535 envois ont eu lieu. Ce dernier explique que si les membres n’ont pas reçu l’infolettre, ils peuvent s’inscrire sur notre site web afin de recevoir les prochains envois.

- Le 50^{ème} de la fondation de la SCLL :

Le 15 août 2020, la Société fêtera ses 50 ans d’existence. Notre objectif sera de montrer une image éco-responsable des activités de la Société. Nous aurons besoin de bénévoles pour organiser un évènement mémorable. Entre autres, un projet visera à planter des arbres commémoratif à des sites significatifs autour du lac. Aussi, nous tenterons de retracer l’histoire du lac.

6. Les sujets des membres

Ghislain Bouchard : Le CA devrait augmenter la cotisation à 30\$.

Les vagues et l’érosion causée par les wakeboard ainsi que le bruit font souffrir les nageurs, kayaks et autres petits bateaux. La Société a rendu disponible un code de conduite pour les plaisanciers. Le bruit relève de la police, il faut leur transmettre le numéro du bateau ainsi que les évènements constatés.

Luc Tremblay : on constate régulièrement des excès de vitesse, le nombre de personnes pour surveiller les personnes tirées par un bateau (ski, radeau, ...) est insuffisant.

Normand... : La Société devrait ajouter des bouées.

La vidange des spas dans le lac est-elle permise? Diane Pelletier explique que les résidents peuvent faire des plaintes à l’aide du système GO! De Magog.

André Henneuse mentionne qu’il reste 4 bouées disponibles à installer.

Il demande s’il est possible de limiter la force des moteurs. Constance Ramacieri suggère qu’on parle à la patrouille nautique. De plus, la force des moteurs relève du fédéral; ainsi le projet avec Bleu Massawippi est une première au Québec pour la mesure des vagues surdimensionnées. Comme individus, la seule option reste la patrouille nautique.

Jocelyn Tremblay : Il explique que les déclarations à la police n’ont rien donné dans un cas flagrant de bruit élevé.

Un résident explique que l’on peut être respectueux des autres même si on possède un wakeboard. Le problème est plutôt le fait des non résidents, visiteurs qui se partagent les clés des descentes de bateau.

Anita Ramacieri : Il devrait y avoir un regroupement des riverains afin de faire des représentations

Jacques Poirier : Pourquoi ne peut-on pas avoir de contrôle sur ce qui se passe sur le lac? *Pierre Martineau* explique que c’est la responsabilité du ministère fédéral des transports. La Coalition pour une navigation responsable qui travaille en ce sens. *Lucie Borne* rappelle que le fond du lac est de la responsabilité de Québec, la surface est celle du fédéral et les rives relèvent du municipal.

Benoit Deschamps demande qu’on fasse faire respecter les règlements.

Ghislain Bouchard : insiste sur le problème du bruit.

Il faut contrôler les vagues sur le lac.

Brian Haney : les locations à court terme montrent l'importance de mieux contrôler les descentes de bateau.

Constance Ramacieri recommande que les gens qui se sont prononcés aujourd'hui soient invités à réfléchir à la question des nuisances.

Patrice Dionne propose qu'un comité des nuisances soit formé pour réfléchir à la problématique.

Appuyé par Pierre L'Heureux et Anita Ramacieri.

Proposition AGA-18 #06; Adoptée à l'unanimité

7. Adoption des états financiers 2017

Pierre Martineau dépose les états financiers de l'année 2017. En date du 31 décembre 2017, la SCLL possédait un avoir de 33 523,67 \$ incluant un fonds de réserve de 15 000\$ (voir document en annexe). Il note la hausse du nombre de membres et des dons. Des dépenses additionnelles pour l'envoi de l'infolettre à plus de résidents.

Il est proposé par Bertrand Scalabrini et appuyé par Luc Tremblay d'adopter les états financiers 2017.

Proposition AGA-18 #07: Adoptée à l'unanimité

8. Les priorités 2018-2019

Lucie Borne indique les priorités d'action de la SCLL pour l'année à venir seront :

- Le suivi du projet de myriophylle à épi, pose de toiles de jute chez les riverains intéressés ainsi que sur les sites orphelins;
- La poursuite des démarches pour la réalisation des travaux au ruisseau Roy ainsi que de la mesure de l'érosion des fossés
- L'analyse du phosphore en lien avec l'épandage
- L'organisation du 50^{ème} de la SCLL
- Le comité des nuisances

Il est proposé par Gérald Houle et Brian Haney et appuyé par Suzanne Cormier d'adopter les priorités 2018-2019.

Proposition AGA-18 #08: Adoptée à l'unanimité

9. Modification aux règlements

Lucie Borne présente un ajout aux règlements au chapitre 7 concernant la confidentialité : L'amendement se lirait ainsi : « *L'administrateur doit respecter la confidentialité des délibérations du conseil d'administration et de tout document interne et autre renseignement auquel il a accès en sa qualité d'administrateur qui n'est pas de notoriété publique et qui n'a pas été divulgué publiquement par la SCLL ou avec son autorisation expresse.* »

Chaque administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou celui de ses proches parents et amis et ses obligations d'administrateur de la Société.»

Il est proposé par Patrice Dionne et secondé par Chantal Huard d'adopter la modification telle que présentée.

Un vote contre

Proposition AGA-18 #09: Adopté à la majorité

10. Élections au Conseil d'administration

Rappel sur les aides administrateurs :

Constance Ramacieri se propose comme aide-administrateur. Ghislain Bouchard, Luc Côté et Jocelyne Gagnon sont aussi nommés.

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection :

Il est proposé par Benoît Deschamps et appuyé par Colette Scalabrini que Constance Ramacieri soit nommée présidente d'élection.

Proposition AGA-18 #10 ; Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Catherine Gibeault et appuyé par Luc Tremblay que Josée Saint-Pierre soit nommée secrétaire d'élection.

Proposition AGA-18 #11 ; Adoptée à l'unanimité

Ouverture des mises en candidature :

Mandat en cours

- Catherine Gibeault, Jacqueline Caboret, Jean-Noël Leduc, Yves Gosselin, Josée Saint-Pierre continueront leur mandat de 2 ans.

Sept postes sont à combler au conseil d'administration pour atteindre 12 membres.

Jacqueline Caboret propose la candidature d'André Bélanger, ce dernier accepte

Catherine Gibeault propose la candidature de Lucie Borne, accepte

Jacqueline Caboret propose la candidature d'André Henneuse, accepte

Pierre Martineau propose la candidature de Colette Scalabrini, accepte

Colette Scalabrini propose la candidature de Jean-Noël Leduc, accepte

Gilles Tessier se propose

Un poste reste vacant

Les six candidats proposés acceptent de maintenir leur candidature.

Proposition AGA-18 #12 : résultat de l'élection ; les 6 candidats sont élus par acclamation.

11. Remerciements et levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Luc Tremblay et appuyé par monsieur Brian Haney de lever l'assemblée

Proposition AGA-17 #11 ; Adoptée à l'unanimité

L'assemblée est levée à 11h15

Jacqueline Caboret
Secrétaire d'assemblée

Ensemble protégeons notre lac !

Annexe 1 : Liste des participants

Clément Desrochers	Pierre Paquet	Denis Péloquin
Guylaine Chagnon	Béatrice Couillard	Guy Leclerc
Michel Lauzon	Danielle Gaouette	Jean Poirier
Christian Cote	Donald Lamontagne	Fernand Beauregard
Michel Lemieux	Nicole Beauregard	Richard Beaudin
André Bélanger	Jocelyne Poirier	Monique Martin
Vivianne Saba	Luc Tremblay	Jean Pierre Dumas
Jocelyne Gagnon	Claudine Bonin	Suzanne Cormier
Gilles Tessier	Manon Bonneau	Ginette Allard
Anita Ramacieri	Jocelyn Tremblay	Dianne Tremblay
Lucie Borne	Jacqueline Caboret	André Henneuse
David Stevenson	Sylvain Fortier	André Gauthier
Pierre L'Heureux	David Lemelin	Marie Christine Couture
Jean Pierre Coté	Luc Coté	Simon McIntyre
France Helen Caille	Reine Marcotte	Francine Lacoste
Robert Bellemare	Patrick Charron	Christian Bouchard
Gérald Houle	Claire Morin	Luc Tremblay
Jocelyne Houle	Luc Bernier	N. Jubinville
Daniel Godbout	Madeleine Scalabrini Begin	André Bégin
Josée Godbout	Patrice Dionne	Clément Bourdeau
Brian Haney	Guy Lachance	J-Guy Bédard
Katia Sass Pelo	Pierre Martineau	Constance Ramacieri
Katia Péloquin	Josée Saint-Pierre	Colette Scalabrini
Diane Pelletier	Bertrand Scalabrini	Yves Gosselin
Suzanne Bois	*Ghislain Bouchard	*Chantal Huard
*Catherine Bibeault	*Fanny Saint-Pierre-Mousset	*Jean-Noël Leduc

- En rouge personnes qui ont parlé mais non inscrites au registre

Annexe 2 : États financiers de la SCLL présentés à l'AGA 2018

Société de Conservation du Lac Lovering
Revenus et dépenses
Du 1er janvier au 31 décembre 2017

REVENUS

Ville de Magog	2 944,00 \$
Ville de Stanstead	2 000,00 \$
Ville de Magog (Myriophylle à épi)	
Cogesaf (ristourne surveillance des lacs)	
Petite caisse (descente à bateaux Tourterelles)	
Machine à coudre de l'Estrie (crédit location)	
Membres principaux	12 625,00 \$
Membres additionnels	560,00 \$
Dons pour ensemencement	4 667,00 \$
Autres dons	114,49 \$

Revenu total de la période

Comparatif année 2016

Revenus et dépenses
Du 1er janvier au 31 décembre 2016

REVENUS

2 944,00 \$
1 000,00 \$

22 910,49 \$

16 689,00 \$

DÉPENSES

Section 100 Coûts administratifs

101	Abonnements MCI, Bleu Massawippi	400,00 \$	350,00 \$
102	Papeterie et photocopies	219,29 \$	1 086,65 \$
103	Courrier et frais postaux	255,24 \$	244,90 \$
105	Assurances	258,37 \$	246,74 \$
108	Service téléphonique	0,00 \$	140,28 \$
109	Frais bancaires	62,39 \$	39,21 \$
110	Cartes de membres	309,15 \$	436,04 \$
111	Divers	0,00 \$	143,72 \$

Sous-total section 100

1 504,44 \$

2 687,54 \$

DÉPENSES

Section 200 Coûts des communications

201	Assemblée générale	67,90 \$	118,78 \$
202	Infolettre	2 868,87 \$	1 017,74 \$
203	Site Web	338,61 \$	172,52 \$

204	Publicité, promotions,conférences	230,00 \$	1 086,11 \$
205	Babillards	148,16 \$	148,37 \$
206	Réception pour les bénévoles	547,89 \$	
Sous-total section 200		4 201,43 \$	2 543,52 \$

Section 300 Coûts des projets			
301	Inventaire des herbiers myriophylle	686,08 \$	3 840,00 \$
302	ensemencement lac Lovering	4 000,00 \$	4 000,00 \$
303	Bateau de Jean-Noël Leduc	2 786,09 \$	0,00 \$
304	Étude myriophylle à épi	1 585,92 \$	673,72 \$
305	Surveillance des lacs	186,00 \$	1 879,11 \$
306	Revitalisation des rives	0,00 \$	184,50 \$
307	Surveillance des rives	0,00 \$	188,71 \$
308	Myriophylle à épi toiles de jute	0,00 \$	0,00 \$
309	Célébration du 50e	0,00 \$	266,74 \$
Sous-total section 300		9 244,09 \$	11 032,78 \$

Total des dépenses de la période	14 949,96 \$	16 263,84 \$
Surplus (déficit) de la période	7 960,53 \$	425,16 \$

Solde en banque au 31 décembre 2017 :	18 041,32 \$	10 080,79 \$
Plus : Dépôt de cotisation fait le 6 janvier 2017		50,00 \$
Solde :	18 041,32 \$	10 130,79 \$
Abonnements 2017 payées d'avance		65,00 \$
Solde régularisé :	18 041,32 \$	10 065,79 \$
 Dépôt à terme daté du 13 août 2017 échéance 13 août 2018	15 447,72 \$	15 370,87 \$
Intérêts courus au 31 décembre 2017 (0,5%)	29,63 \$	32,02 \$
Part Sociale	5,00 \$	5,00 \$
Abonnements 2017 payées d'avance	0,00 \$	65,00 \$
 Avoir total	33 523,67 \$	25 538,68 \$